Discours 3e étape

Pour ce discours oral, vous devez composer un texte d’un **minimum** de 225 mots sur un sujet de votre choix.

Le 22 mars, vous devez avoir avisé votre enseignante du sujet que vous avez choisi. Le 27 mars (5 points), vous devez avoir avec vous toutes les informations dont vous aurez besoin pour composer votre texte écrit. La composition du texte se fera en classe. Vous aurez **deux** jours pour composer le texte à double interligne. Ce texte doit être remis à l’enseignante le 29 mars (10 points). **Vous pourrez finir votre composition durant le midi, 29 mars, jour 2, si nécessaire**.

Votre texte devra **respecter la structure** exigée par le MEESR (Ministère de l’éducation) **avoir une intention de communication** (informer, exprimer ou inciter) et **respecter le destinataire** (les gens à qui vous vous adressez, l’utilisation du vouvoiement est fortement recommandée).

Vous pouvez apporter votre ordinateur portable si vous en avez besoin. Par contre, une copie papier de votre texte devra être remise à votre enseignante le 29 mars.

Votre défi: avoir votre documentation pour le 27 mars prochain.

**Structure du texte**

**Introduction**

Sujet amené + sujet posé + sujet divisé

**Développement**

Marqueur de relation + aspect + explication de l’aspect

Marqueur de relation + aspect + explication de l’aspect

**Conclusion**

Marqueur de relation + résumé des éléments importants + ouverture

Discours (présentation orale)

Une fois le texte composé, vous devrez le mémoriser. Les discours auront lieu le du 8 au 12 avril 2019.

Votre discours devra **au minimum** avoir une durée de trois minutes et **un maximum** de 5 minutes.